



Contrat d'abonnement service de vidéosurveillance

Par **centro**, le **17/05/2010** à **16:06**

Bonjour,

J'ai souscrit un abonnement à un service de vidéosurveillance.

Le contrat a une durée de 4 ans.

Cela fait deux ans maintenant et aujourd'hui, je n'ai plus besoin de ce service.

J'ai été démarché par une autre société de télésurveillance, qui m'a proposé un contrat plus intéressant, mais je leur ai expliqué que j'étais déjà abonné.

Je leur ai montré le contrat et ils m'ont dit qu'il n'était pas valide, car il n'y avait pas de date de souscription inscrite sur le contrat.

Est ce vrai?

Puis je dénoncer mon contrat et y mettre un terme?

Merci beaucoup de vos réponses.